



## La SELARL : société d'exercice libéral à responsabilité limitée

**Qu'est-ce qu'une SELARL ? Quelles sont les caractéristiques et les avantages de la SELARL pour les professions libérales réglementées ? Dans quel cas opter pour la SELARL ?**

**Rappel :** Une société d'exercice libéral (SEL) est un type de société créé entre plusieurs personnes physiques ou morales pour l'exercice d'une profession libérale réglementée (avocat, architecte, médecin, chirurgien-dentiste, etc).

Les SEL sont des **sociétés civiles**, mais contrairement aux **SCP**, elles présentent l'avantage de fonctionner comme des **sociétés de capitaux**.

*Voir aussi notre article : Les SEL (sociétés d'exercice libéral) : définition, avantages.*

**Le fonctionnement des SEL est calqué sur les sociétés commerciales :**

- Les **SELARL** (société d'exercice libéral à responsabilité limitée), très répandues, reprennent le principe de la **SARL**.
- Les **SELURL** (société d'exercice libéral unipersonnelle à responsabilité limitée) reprennent le principe de l'**EURL**.
- Les **SELAS** (société d'exercice libéral par actions simplifiée) reprennent le principe des **SAS**.
- Les **SELASU** (société d'exercice libéral par actions simplifiée unipersonnelle) reprennent le fonctionnement des **SASU**.

### **SELARL : caractéristiques.**

**Les SELARL ont été créées par une loi de 1990.** Elles sont aujourd'hui concurrencées par une autre forme plus récente de SEL : la **SELAS**.

La **SELARL** reprend les principales caractéristiques de la **SARL** (à quelques adaptations près) :

- **Capital social minimum : 1 €**
- Les associés sont des professionnels exerçant au sein de la SELARL, ou autres personnes physiques ou morales minoritaires,
- Une SELARL comprend de **2 à 100 associés** ; au-delà la SELARL se transforme en SELAFA,
- Une SELARL peut être **unipersonnelle** : on parle alors de **SELURL (voir notre article dédié)**,
- La **responsabilité sociale** des associés est limitée à leurs apports,
- Par contre, leur **responsabilité professionnelle** (concernant les actes professionnels) est personnelle sur l'ensemble de leur patrimoine et celui de la société,
- Le contenu des statuts de la SELARL est très encadré par la loi,
- La SELARL est soumise à l'**impôt sur les sociétés**, mais l'option pour l'**impôt sur le revenu** est possible (non conseillée),
- Les dirigeants sont **gérants** ; ils sont obligatoirement des professionnels libéraux en exercice ; ils reçoivent une rémunération de gérance imposée à l'IR ou des dividendes ; ils ne cotisent pas au chômage ; le taux de charges sociales sur leur rémunération nette est de **47%** environ,
- La **transmission des parts** doit être validée à la majorité des **3/4** des associés exerçant leur profession au sein de la SELARL, comme toutes les décisions importantes.

## SELARL : avantages et inconvénients.

### Les principaux avantages de la SELARL par rapport à la SCP sont les suivants :

- La SELARL permet de faire appel à un capital extérieur sans pour autant que les professionnels qui exercent perdent leur indépendance professionnelle.
- La responsabilité des associés est limitée à leur apport en capital.
- La rémunération des gérants est déductible du résultat fiscal.
- Les gérants fixent eux-mêmes leur rémunération, et donc choisissent le montant des cotisations sociales qu'ils vont payer puisque ces dernières sont assises sur la rémunération. **C'est un élément d'optimisation très important.** Ceci est impossible dans les SCP fonctionnant en BNC.
- Par ailleurs, les associés peuvent ne pas se verser de **dividendes** (bénéfices distribués) en fin d'année : ils éviteront ainsi les taxes et impôts sur les dividendes. Au contraire, dans les SCP fonctionnant en BNC, le bénéfice est toujours taxé, qu'il soit distribué ou non !

### Les inconvénients de la SELARL par rapport à la SCP sont les suivants :

- Les SELARL doivent tenir une **comptabilité d'engagement** (les dates de factures font foi), un peu plus complexe que la comptabilité d'encaissement/décaissement des SCP. Les honoraires d'**expert-comptable** seront donc plus élevés.
- Le **formalisme** est plus important en SELARL qu'en SCP :
  - chaque année, les associés de la SELARL doivent approuver les comptes annuels et décider de l'affectation du résultat,
  - les comptes doivent être **déposés** au Greffe du Tribunal de Commerce.

### D'autre part, la SELARL présente des différences ou inconvénients par rapport à la SELAS :

- Les dirigeants de la SELARL sont travailleurs indépendants non salariés alors que ceux de la SELAS bénéficient du statut d'**assimilé-salarié**, certes plus coûteux (70% de charges sociales sur la rémunération nette contre 47%) mais plus protecteur,
- En cas de cession d'actions, les **droits de mutation** à la charge de l'acquéreur sont plus faibles en SELAS qu'en SELARL,

- Les **dividendes** de la SELARL sont soumis à cotisations sociales (pour la part supérieure à 10% du montant du capital social + comptes courants), ce qui n'est pas le cas dans les SELAS.

## Comment créer une SELARL ?

**Voici les démarches à accomplir pour créer une SELARL :**

- Rédiger les statuts : **voir nos modèles de statuts**
- Verser le capital sur un compte bancaire (et obtenir une attestation de dépôt de capital),
- Rédiger et faire paraître une **annonce légale** dans un journal,
- Remplir le **formulaire** de création : **Formulaire inscription M0 SELARL**
- Renvoyer le tout au greffe du tribunal de commerce ; joindre une attestation de non condamnation ainsi qu'une déclaration du conjoint commun en bien.

***Le conseil de l'expert en création d'entreprise : La SELARL présente beaucoup d'avantages par rapport à la SCP ; elle permet d'optimiser le paiement des charges sociales et de l'impôt en fonction de la volonté des associés : partager un bénéfice ou au contraire investir sur du matériel ou dans le rachat d'autres cabinets.***